

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 6 décembre 2018</p>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H33.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est approuvé à l'unanimité après demande de rectification d'une faute de frappe sur la date dans le paragraphe « délibération équilibre du budget ».

### **ÉLÉMENTS DE RÉPONSES « FONDATION DU PATRIMOINE »**

Mme le Maire présente à l'assemblée les éléments sur l'adhésion à la Fondation du Patrimoine, l'adhésion est prise en charge par la Communauté de Communes de la Région de Suippes, le coût est de 55€/ an.

Il faut trouver une accroche, faire un article et que quelques personnes fassent un don.

Il faudra faire un appel à la population, faire des animations, la commune doit être partie prenante dans le projet. M. Gilles BEAULANDE ne trouve pas normal que les travaux de compétence communautaire finissent par être payés par la commune. Il fait remarquer que les règles changent au fur et à mesure et que la date des travaux va être repoussée suite à ces nouveautés. Mme le Maire, indique que les entreprises sont désignées et que les travaux devraient être réalisés rapidement.

M. Jean-Michel GILLET indique que la subvention sera versée à la Communauté de Communes de la Région de Suippes et que cela ne changera rien pour la commune.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MME NADIA NOUVION**

Mme le Maire indique à l'assemblée que le contrat de Mme Nadia NOUVION arrive à son terme et qu'il est nécessaire de délibérer pour le renouvellement.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

### **TRAVAUX REMISE FAMILLES RURALES**

Mme Antonia PAQUOLA informe l'assemblée du fait que la pièce à côté de la coulisse ne soit pas isolée, si du papier est entreposé il sera rapidement endommagé par l'humidité.

Suite à la demande d'isoler le sol du grenier uniquement, M. Kendjy STEPHAN de la Communauté de Communes de Suippes a répondu que cela n'était pas possible (pour rester conformes aux normes en vigueur).

M. Jean-Michel GILLET indique que le dessous de la scène pourrait être employé pour entreposer du matériel.

M. Gilles BEAULANDE propose de fournir 4 caisses pour le rangement, M. Pascal APPERT propose d'y fixer des roulettes pour en faciliter l'usage.

### **TRAVAUX RIVIÈRE**

M. Jean-Michel GILLET informe le Conseil qu'un bac désableur (qui avait été demandé en début de projet) a été installé pour empêcher le sable d'affluer dans la rivière et éviter qu'un tas de sédiments ne s'installe à cet endroit. L'entretien de celui-ci sera réalisé dans un an, la périodicité de l'entretien sera réglée selon la proportion de sable à enlever.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Mme le Maire fait part de différents points :

- le manque de pression d'eau dans la rue de Sommepy suite au lavage du réservoir a été signalé à la Communauté de Communes de Suippes.
- indique qu'une grosse branche est tombée au cimetière, l'élagueur devrait intervenir rapidement, le devis a été signé et envoyé.
- Problème de chaudière à l'école, les feuillets d'intervention ne sont pas laissés lors du passage du technicien, il faudrait que l'entreprise Thirion nous donne ces documents. M. Machet se charge de les récupérer.
- Un courrier est arrivé en mairie, un carton de ballon lâché le 11/11 a été retrouvé à Bastogne au « bois de la paix ».
- Lecture de la lettre de Lisa, compagne de Kalevi qui avait monté l'église russe (suite à son décès).
- La porte de la cave de la salle des fêtes ayant été endommagée, une grille sera installée par M. Pascal APPERT.
- Une cérémonie de citoyenneté devra être organisée pour les jeunes qui ont eu 18 ans ces 3 dernières années. M. Jean-Michel GILLET demande s'il est possible de la faire en tout début d'année pour les étudiants.
- La date des vœux est fixée au 7/01/2019 de 18h30 à 20h00.
- Remercie les personnes qui sont intervenues pour installer les décorations de Noël. Les branchements qui manquent seront installés par M. Pascal APPERT. Les sapins sont installés, les décorations et branchements seront réalisés le 8/12.

M. Pascal APPERT demande à quelle date l'angélus sera réparé car il souhaite être présent pour voir le fonctionnement de celui-ci. Mme le Maire répond que nous n'avons pas d'indications sur la date de passage.

M. Gilles BEAULANDE demande si nous avons reçu un nouveau devis pour la batterie du défibrillateur suite à son appel. Mme le Maire répond négativement et indique que celle-ci a été commandée et changée.

M. Jean-Michel GILLET demande si nous avons les résultats de l'expérimentation du pompage. Mme le Maire répond que non.

Mme Lydie THIÉBAULT précise que le prix des maisons fleuries sera remis comme d'habitude lors de la cérémonie des vœux. La factrice devra aussi être invitée par la commune pour la remise d'une corbeille et bouquet de fleurs.

École : une réunion avec les délégués de parents d'élèves, les enseignants, les maires, les conseillers en charge des écoles ainsi que les responsables du périscolaire aura lieu le

6/12/2018. M. Jean-Michel GILLET sera présent pour intervenir sur la partie budget de la commune.

Mme le Maire demande aux membres de la commission cimetièrre si le règlement intérieur est terminé ? Les membres proposent de se réunir prochainement, une fois le bulletin terminé.

Mme le Maire demande à ce qu'il soit noté dans la feuille d'info la procédure à effectuer si un chien erre dans la commune ainsi que le respect de la vitesse dans la rue de Sommepey qui est limité à 35km/h.

Mme Antonia PAQUOLA indique que le CCAS organise une rencontre entre la gendarmerie et les personnes âgées.

Mme Lydie THIÉBAULT indique que la commande de fuel a été annulée faute de demandes.

M. Bernard MACHET indique que le désembouage du circuit de chauffage au sol de la salle des fêtes est terminé.

Fin du Conseil à 22h31